

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9

Avignon, le 20 juillet 2026

Hls eu ligne le 10/09/2026

Tél. 04.32.44.89.30

N°26/138

**Arrêté du Président modifiant l'arrêté n°26-109 du 2 juillet 2026 portant
établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la
promotion interne**

Le Président du Centre de gestion,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, articles L523-1 et suivants,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Considérant les recrutements et nominations dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise intervenus dans les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au CDG 84,

Considérant les propositions émanant des collectivités territoriales et établissements publics affiliés au CDG84,

Considérant l'erreur de l'administration suite à l'étude du dossier de Madame Nathalie PODDA, agent de la mairie de Beaumes-de-Venise,

ARRÊTE

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne, en application des dispositions de l'article 6,1° du décret n°88-547 du 6 mai 1988 susvisé, à compter du 02 juillet 2026 :

- Monsieur Patrick APPY, CC PAYS D'APT LUBERON,
- Monsieur Frédéric AUDRIN, CA DU GRAND AVIGNON,
- Madame Véronique AVARGUES, CC PAYS D'APT LUBERON,
- Monsieur Christophe BARRAQUIER, CA VENTOUX COMTAT VENAISIN,
- Monsieur Patrice BARRERA, mairie de SORGUES,
- Monsieur Gilles BAUMHAUER, mairie de SAINT SATURNIN LES AVIGNON,

- Monsieur Richard BAUMHAUER, mairie de VEDENE,
- Monsieur Olivier BERTRAND, CA VENTOUX COMTAT VENAISSIN,
- Monsieur Laurent BLACHE, CA VENTOUX COMTAT VENAISSIN,
- Madame Sonia BOULMAIZ, mairie de PERTUIS,
- Madame Marie-Jeanne BRUN, mairie de SORGUES,
- Monsieur Benjamin BURLE, CA DU GRAND AVIGNON,
- Monsieur Franck CHARIGNON, mairie de BEDARRIDES,
- Monsieur Michel CHARRANSOL, mairie de PERTUIS,
- Madame Chantal DAILLIEZ, mairie de SORGUES,
- Madame Dominique DE BERNARDI, mairie de MAUBEC,
- Monsieur Dominique DIDIER, mairie de BOLLENE,
- Madame Chantal DOCHE, mairie de ROBION,
- Madame Camille EVEN, SM AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE,
- Madame Patricia FACCIDOMO, mairie de PERTUIS,
- Monsieur David FAUQUE, mairie de l'ISLE SUR LA SORGUE,
- Madame Agnès FERRAIUOLO, mairie de MERINDOL,
- Monsieur Gilles FRANCOIS, mairie de SAINT CHRISTOL D'ALBION,
- Monsieur Franck GAMET, mairie de GIGONDAS,
- Monsieur Jean-Michel GAUTIER, CA DU GRAND AVIGNON
- Madame Sonia GIRONA, mairie de CHATEAUNEUF DE GADAGNE,
- Monsieur Frédéric GUYARD, mairie d'UCHAUX,
- Monsieur Frédéric JACOMET, mairie de BOLLENE,
- Madame Aurélie JOUVE, mairie de l'ISLE SUR LA SORGUE,
- Monsieur Steven KECSKEMETHY, mairie de LAURIS,
- Madame Nathalie KIENTZI, CC RHONE LEZ PROVENCE,
- Monsieur Hocine LAKHDAR, CA LUBERON MONTS DE VAUCLUSE,
- Madame Edith LOPEZ, mairie de l'ISLE SUR LA SORGUE,
- Monsieur Gregory LOZANO, mairie de BOLLENE,
- Monsieur Jean-Pascal LUIGI, mairie de l'ISLE SUR LA SORGUE,
- Madame Anne LUTENDU, mairie de BEDARRIDES,
- Monsieur Vincent MAITRE, mairie de PERTUIS,
- Monsieur Jonathan MATHIEU, mairie de BOLLENE,
- Madame Stéphanie MOURIQUAND, mairie de ROBION,
- Madame Stéphanie NOUGUIER, mairie de PERTUIS,

- Monsieur Eric PATRAS, CA DU GRAND AVIGNON,
- Monsieur Vincent PELISSIER, mairie de PERTUIS,
- Monsieur Patrick PINO, mairie d'APT,
- Madame Valérie PITALUA, mairie d'ALTHEN DES PALUDS,
- Monsieur Bastien PLOU, mairie de MONTEUX,
- Monsieur Jérôme POUJOL, mairie de PERTUIS,
- Monsieur Cédric RAOUX, mairie de BOLLENE,
- Monsieur Nicolas REQUISTON, mairie de LE THOR,
- Monsieur Sébastien REY, CA VENTOUX COMTAT VENAISSIN,
- Monsieur Laurent ROUX, mairie de COURTHEZON,
- Monsieur Sébastien SANCHEZ, CA DU GRAND AVIGNON,
- Monsieur Frederic SANTATO, CC PAYS D'ORANGE EN PROVENCE,
- Monsieur Olivier SCALA, CA VENTOUX COMTAT VENAISSIN,
- Monsieur Enrique SERRA, mairie de CHATEAUNEUF DU PAPE,
- Monsieur Yohan TEISSIER, mairie de SARRIANS,
- Madame Frédérique USCLAT, mairie d'ALTHEN DES PALUDS,
- Madame Nathalie VENTURINI, mairie de MONTEUX,
- Monsieur Luc VERHAEGHE, mairie de LORIOL DU COMTAT,
- Madame Cécile VICARIO, mairie de l'ISLE SUR LA SORGUE,
- Monsieur Yannick VILLEMAGNE, mairie de PERTUIS.

Article 2 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne, **avec condition d'examen professionnel**, en application des dispositions de l'article 6,2° du décret n°88-547 du 6 mai 1988 susvisé, à compter du 02 juillet 2026 :

- Monsieur Régis BESNIER, SM DES EAUX REGION RHONE VENTOUX,
- Monsieur Laurent CARNIEL, CA VENTOUX COMTAT VENAISSIN,
- Madame Jessica HAUCOURT, mairie d'APT,
- Monsieur André MERCIER, CA DU GRAND AVIGNON,
- Madame Nathalie PODDA, mairie de BEAUMES-DE-VENISE,
- Monsieur Tiago TEIXEIRA APARICIO, CA DU GRAND AVIGNON,
- Monsieur Olivier VILLAIN, CA DU GRAND AVIGNON.

Article 3 : La validité de la présente liste d'aptitude est de deux ans.

L'agent qui ne serait pas recruté à l'issue de ces deux ans, devra faire connaître, par courrier adressé au Président du Centre de Gestion FPT de Vaucluse, son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude, une troisième année, au moins un mois avant l'arrivée à son terme.

De même, si l'agent n'était pas recruté à l'issue de la troisième année, il devra faire connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude une quatrième année, au moins un mois avant l'arrivée au terme des trois ans.

Article 4 : La Directrice du Centre de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du département de Vaucluse.

Article 5 : Le Président du Centre de gestion certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président

Jean-François LOVISOLO